



RAPPORT ANNUEL 2009

PROGRAMME D'ENTRETIEN ET DE RÉHABILITATION DES ROUTES

DE DESSERTE AGRICOLE EN RDC

RDC0711211

NN3004506

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
FICHE PROJET	5
CONTEXTE ET OBJECTIFS	6
1.1. CONTEXTE	6
1.2. OBJECTIFS	6
VOLET ENTRETIEN	7
2.1. SITUATION ACTUELLE EN BREF	7
2.1.1. Réalisations de 2009 suivant chaque résultat	7
<i>Résultat 1 : Les structures d'entretien sont mises en place</i>	7
<i>Résultat 2 : Les structures d'entretien sont appuyées</i>	9
<i>Résultat 3 : Le réseau réhabilité est entretenu</i>	10
2.2. BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES	11
2.2.1. Aperçu des activités	11
2.2.1. Analyse de la planification des activités	11
2.3. SUIVI DES INDICATEURS	11
2.3.1. Objectif spécifique	11
2.3.2. Résultats	11
2.3.3. Evolution des indicateurs	12
2.4. NOUVEAU PLANNING (ANNEE 2010)	13
2.4.1. Planning des activités de l'année 2010	13
2.5. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI	42
2.6. MESURES ET RECOMMANDATIONS	42
2.6.1. Recommandations	42
VOLET MANIEMA	43
3.1. SITUATION ACTUELLE EN BREF	43
3.1.1. Réalisations de 2009 suivant chaque résultat	43
<i>Résultat 1 : Les PME et ONG ont été formées</i>	43
<i>Résultat 2 : Un réseau de 200 km de pistes est réhabilité</i>	43
3.2. BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES	43
3.3. SUIVI DES INDICATEURS	43
3.3.1. Objectif spécifique	43
3.3.2. Résultats	44

3.3.3. Evolution des indicateurs _____	44
3.4. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI _____	44
3.5. MESURES ET RECOMMANDATIONS _____	44
VOLET TANGANYIKA _____	45
4.1. SITUATION ACTUELLE EN BREF _____	45
4.1.1. Réalisations de 2009 suivant chaque résultat _____	45
<i>Résultat 1 : Les études préalables sont menées _____</i>	<i>45</i>
<i>Résultat 2 : Les PME et ONG sont formées en méthode HIMO _____</i>	<i>45</i>
<i>Résultat 3 : Un réseau de 380 km de routes de desserte agricole est réhabilité _____</i>	<i>45</i>
4.2. BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES _____	46
4.2.1. Aperçu des activités _____	46
4.2.2. Analyse de la planification des activités _____	46
4.3. BILAN DES FINANCES _____	47
4.3.1. Aperçu des dépenses par rapport à la planification financière _____	47
4.3.2. Analyse de la planification financière _____	47
4.4. SUIVI DES INDICATEURS _____	48
4.4.1. Objectif spécifique _____	48
4.4.2. Résultats _____	48
4.4.3. Evolution des indicateurs _____	48
4.5. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI _____	49
4.5.1. Efficience _____	49
4.5.2. Efficacité _____	49
4.5.3. Durabilité _____	50
4.6. MESURES ET RECOMMANDATIONS _____	50
4.6.1. Synthèse des critères de suivi _____	50
4.6.2. Recommandations _____	51
Les recommandations suivantes peuvent être retenues concernant les critères d'appréciation: _____	51
4.6.3. Avis du CdP sur les recommandations _____	51
VOLET SANKURU _____	52
5.1. SITUATION ACTUELLE EN BREF _____	52
5.1.1. Réalisations de 2009 suivant chaque résultat _____	52
<i>Résultat 1 : Les études préalables sont menées _____</i>	<i>52</i>
<i>Résultat 2 : Les PME et ONG sont formées en méthode HIMO _____</i>	<i>53</i>

Résultat 3 : La route Lusambo - Lodja est réhabilitée	53
5.2. BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES	53
5.4. SUIVI DES INDICATEURS	53
5.4.1. Objectif spécifique	53
5.4.2. Résultats	53
5.4.3. Evolution des indicateurs	53
5.5. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI	53
5.6. PLANNING 2010	54
5.6.1. Planning des activités	54
5.6.2. Planning financier	55
5.7. MESURES ET RECOMMANDATIONS	56
VOLET TSHOPO	57
7.1. SITUATION ACTUELLE EN BREF	57
7.1.1. Installation du volet	57
7.1.2. Réalisations de 2009 suivant chaque résultat	57
<i>Résultat 1 : Les études préalables sont menées</i>	58
<i>Résultat 2 : Les PME et ONG sont formées en méthode HIMO</i>	58
<i>Résultat 3 : La route Isangi – Yahuma (162 km) est réhabilitée</i>	58
7.2. SUIVI DES INDICATEURS	58
7.2.1. Objectif spécifique	58
7.2.2. Résultats	58
7.2.3. Evolution des indicateurs	58
7.3. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI	58
7.4. MESURES ET RECOMMANDATIONS	59
BILAN DES FINANCES	59
CONCLUSION	60
Activités et Finances	60
Critères de suivi	60

FICHE PROJET

« PROGRAMME D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DES ROUTES DE DESSERTE AGRICOLE »	
Code Navision	RDC 07 112 11
Numéro d'intervention	
Nom abrégé	PREPICO
Date de signature de la Convention spécifique	
Date de signature de la CMO	
Date de démarrage	Mai 2009
Date initiale de clôture	
Date envisagée de clôture	
Source de financement	Direction Générale de la Coopération au Développement, Belgique
Mode de gestion	Régie
Secteur d'intervention	Routes rurales
Ministère de tutelle	Ministère du Développement Rural
Localisation	Provinces du Bandundu, Bas-Congo, Kasai-Oriental et Maniema, District Tanganyika, District du Sankuru et District de la Tshopo.
Budget (EUR)	11.000.000 €
Déboursement au 31 décembre 2009	387.267 €
<p>Objectif global</p> <p>L'objectif global de l'intervention est de :</p> <p>« Réduire la pauvreté des populations urbaines en améliorant les capacités d'évacuation de la production agricole vers les foyers de consommation et en assurant la promotion de l'emploi et le secteur privé ».</p>	
<p>Objectifs spécifiques</p> <p>Les objectifs spécifiques de l'intervention sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réseau des routes de desserte agricole dans certains pools de production des provinces du Bandundu, du Bas-Congo, du Kasai-Oriental, du Maniema et du Tanganyika (Katanga) et de la province Orientale est réhabilité ; - Un système de fonds d'entretien routier assurant l'entretien de routes agricoles réhabilitées est mis en œuvre de manière durable dans les provinces susmentionnées ; - Des emplois et des PME liées aux activités du projet sont créés dans les zones d'intervention. <p>Ces objectifs spécifiques ont été regroupés en un seul objectif spécifique :</p> <p>« Réhabiliter en HIMO un réseau de pistes dans certains pools de production des provinces du Kasai-Oriental, du Maniema, du Katanga et de la province Orientale ; maintenir ce réseau (y inclus les réseaux réhabilités dans le passé au Bas-Congo et au Bandundu) grâce à la création d'un fonds d'entretien routier qui assure l'entretien à travers des structures locales ».</p>	
<p>Bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les populations consommateurs des villes</i> approvisionnées par les zones d'intervention qui réalisent des échanges avec les provinces ; - <i>Les populations des zones à haute productivité agricole</i> qui verront leur revenu augmenté du fait du désenclavement de leur zone et de l'amélioration de leur accessibilité aux centres de santé, administratifs, scolaires ; - <i>Les membres des CLER</i>. Ils sont bénéficiaires au premier degré car ils seront payés à long terme par le fonds d'entretien routier ; - <i>Les ouvriers des réhabilitation et d'entretien</i> (cantonniers) ; - <i>Les différentes ONG et PME</i> qui seront associées à la mise en œuvre des travaux et qui acquerront une expérience et un know-how important dans le domaine des projets routiers. 	

CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. CONTEXTE

Le système de transport multimodal de la RDC (voies fluviales, route, rails, transport maritime) est en panne en raison notamment de l'arrêt des programmes de financements internationaux dans le secteur, et du manque de ressources nationales allouées à l'entretien des infrastructures de transport.

La faiblesse de ce réseau a un impact négatif sur la sécurité alimentaire (la production agricole diminue, pas d'exportations), sur le coût du transport, sur la circulation des personnes, des biens et services, et sur la sécurité du réseau. En 1990, la R.D.C. a adopté une politique sur la gestion décentralisée des voies de desserte agricole qui met en avant le partenariat entre les pouvoirs publics, les propriétaires des infrastructures et les principaux usagers de ces voies. Le but est d'en assurer la praticabilité en toutes saisons.

Actuellement, le Ministère du Développement rural met en œuvre un programme axé sur la réhabilitation des routes de desserte agricole dans chaque province du pays.

1.2. OBJECTIFS

Le projet vise une triple mission :

- Réhabiliter le réseau des routes de desserte agricole dans certains pools de production des provinces sélectionnées ;*
- Mettre en œuvre de manière durable un système de fonds d'entretien routier pour assurer l'entretien des routes réhabilitées ;
- Créer des emplois liés aux activités du projet.

Chacun de ces points tend vers un objectif global qui est de réduire la pauvreté des populations rurales et urbaines, d'une part en améliorant les capacités d'évacuation des productions agricoles vers les foyers de consommation, et d'autre part en assurant la promotion de l'emploi et du secteur privé.

VOLET ENTRETIEN

2.1. SITUATION ACTUELLE EN BREF

2.1.1. Réalisations de 2009 suivant chaque résultat

Résultat 1 : Les structures d'entretien sont mises en place

R.1.A.1. Appui à la mise en place des structures locales

Pour une mise en place efficace des structures locales, plusieurs aspects peuvent être pris en compte. En 2009, PREPICO 2 volet-Entretien a concentré son action sur les aspects suivants : * statut juridique des structures locales, * base démocratique de la constitution des structures, * participation de la femme dans les structures, * ouverture des comptes bancaires pour les structures.

Statuts juridique

La majorité des structures locales a opté pour le statut juridique d'Association Sans But Lucratif (ASBL).

Des modèles de statuts d'ASBL (autres CLER) ont été mis à la disposition de certaines structures locales qui ne disposait pas de statuts.

Sur la base de ces modèles, plus de 90% des CLER de la province du Bas-Congo ont élaboré leur propre statut. Il n'en est pas de même dans les autres provinces.

Base démocratique de constitution des structures

Dans de des nombreux cas, l'accession au CLER se fait sans participation de la base. A chaque rencontre aussi bien avec les responsables politiques et administratifs qu'avec les responsables des structures locales, le projet revient sur la nécessité d'organiser des élections et sur le respect des termes des statuts en matière de reconduction des mandats.

Participation de la femme

La participation de la femme au sein des structure locale est encore trop faible (10 à 15 %). Une sensibilisation est effectuée à ce sujet lors de la mise en place des structures locales.

Ouverture de comptes bancaires

Aucune structure locale ne dispose de compte bancaire. Ceci est un véritable frein dans l'exécution des contrats de prestation de service.

Contrats de prestation de service

Des contrats de prestation de services qui seront signés entre PREPICO 2 volet – Entretien et les structures locales, sont en cours d'élaboration. Ces contrats auront

entre autre pour objet, l'entretien des pistes rurales, la surveillance des barrières de pluies ainsi que la paie des cantonniers.

R.1.A.2. Appui à la mise en place des structures provinciales

Au 31 décembre 2009 la situation de la mise en place des structures provinciales se présente de la manière suivante :

l'état des lieux – Diagnostic - Plan d'actions des CLER et programmation des entretiens.

CPER : seule la province du Bas-Congo dispose du FRER et a désigné le chargé **Bureaux** : des bureaux (maisons) sont en location dans les chefs lieux des provinces suivantes : Bandundu (01 décembre 2008), Bas-Congo (01 avril 2009), Kasai Oriental (01 avril 2009) et Maniema (01 novembre 2009). Dans la même maison, l'on retrouvera le bureau du CPER/FRER, de la Fédération (FEDECLER) et du PREPICO. Cette cohabitation voulue permettra la création de synergies entre ces différents partenaires. Une partie de ces mêmes maisons sera réservée à l'installation d'un *centre de formation/documentation* qui servira aussi de centre pour la tenue des ateliers des CLER. C'est ainsi qu'en septembre 2009, il s'est tenu, dans le centre de formation des CLER du Bas-Congo, un atelier de restitution de mission qui est déjà à pied d'œuvre depuis novembre 2009. Mis à part la visite de la coordination de Seke-Banza (mission FRER/FEDECLER/PREPICO), le chargé de mission a tenue une réunion avec la société civile le 11 décembre 2009. Etaient présents à cette réunion : le FOLECO, la COPEMECO, le CRONGD, la DVDA et le FRER. Dans toutes les autres provinces, un lobbying permanent est réalisé par le projet pour la constitution des CPER. Au Bandundu, un projet d'Arrêt a été élaboré et est soumis à l'approbation du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural avant signature par le Gouverneur. Au Kasai-Oriental, le secteur privé (FEC, ACOTRAP) est totalement impliqué et envisage de proposer un chargé de mission.

Réunions : de nombreuses réunions ont été tenue autour de la question des CPER, à Kinshasa (Ministère du Développement Rural, FONER), au Bas-Congo (Ministère de l'Agriculture et du développement rural, DVDA/FEDECLER, FRER/DVDA/FEDECLER/PREPICO, Société civile), au Kasai-Oriental (Société civile, FEC, Ministère de l'Agriculture et D.R., au Bandundu (Ministère de l'Agriculture et du D.R., Société civile),

Investissement (bureau, véhicules, matériel informatique...) : Les bureaux en location sont progressivement équipés en matériel informatique. Actuellement seul le bureau de Matadi (Bas-Congo) est équipé. Des ordinateurs hérités du projet RRBF ont été réparés et seront complétés avant leur expédition en province. Un frigo est aussi prévu pour l'équipement du bureau de Mbuji-Mayi. Des véhicules hérités des autres projets routes (CTB) sont stationnés en province (Matadi : Toyota hilux 003 IT 118, Bandundu-ville : Toyota Land cruiser 003 IT 041).

Mécanismes d'approbation et de transmission des liquidités vers les CLER : aucun mécanisme n'a encore été défini. Mais de nombreuses recherches sont effectuées sur le Net afin de profiter des expériences des autres pays africains. (AFERA, SSATP)

Validation des statuts (appui juridique) et ouverture des comptes : les partenaires ont tous pris conscience de l'importance de disposer de statuts et de compte bancaires. Au Bas-Congo, le chargé de mission du FRER a initié une

démarche auprès de la BCDC. Mais le fait de ne disposer que d'une seule signature agréée est un frein à l'ouverture du compte. Des pourparlers sont en cours à ce sujet.

Fédération des CLER : seule la province du Bas-Congo dispose d'une fédération des CLER officiellement constituée. Un contrat de prestation de services élaboré depuis novembre 2009 est en cours de révision auprès de l'administration du PFMT. Pour la province du Bandundu, l'Assemblée constitutive de la Fédération est prévue en janvier 2010.

R.1.A.3. Formation des structures

Conformément au DTF, les formations doivent s'inscrire dans un cadre existant (CPER, Fédération des CLER et CLER). A l'heure actuelle seule la province du Bas-Congo dispose de ce cadre. Ainsi en collaboration avec les différentes structures dudit cadre, il a été retenu d'organiser durant le Q2 2010, une formation des gestionnaires dont l'objectif principal sera, d'apprendre aux responsables des CLERS impliqués dans l'entretien des voies de desserte agricoles dans le cadre du PREPICO volet entretien, à mieux gérer leur Comité Local, à élaborer un budget et à mieux planifier les activités.

Les objectifs spécifiques de cette session de formation sont : Former les gestionnaires des Comités à :

- Connaître les concepts et les avantages des différentes associations : Comité Local d'Entretien Routier (CLER), ONGD, PME, ASBL, Groupement d'Intérêt Economique (GIE), etc.
- Gérer efficacement leurs microprojets et leurs contrats ;
- L'initiation à la comptabilité (caisse, stocks, compte de résultat, calcul du coût de revient, etc.) ;
- Établir un budget ;
- Établir un rapport financier ;
- Fixer le prix et de calculer le bénéfice ;
- Planifier les activités.

Résultat 2 : Les structures d'entretien sont appuyées

R.1.A.1. Appui au fonctionnement

Contacts avec les partenaires. Le projet poursuit ses contacts avec les instances provinciales et/ou locales. Une première réunion a eu lieu avec un administrateur du FONER. Il est prévu de rencontrer les autres bailleurs de fonds durant le premier trimestre (Q1) 2010.

Contrat de prestation de service. Un contrat de prestation de service entre la CTB et la FEDECLER a été élaboré. Dès son approbation par l'administration de la CTB, ce contrat servira de modèle pour la mise à disposition d'une enveloppe budgétaire (Fonds d'entretien) aux entités d'entretien au niveau provincial.

Selon les termes de ce contrat, le prestataire (Fédération) a l'obligation, sur tous les chantiers CTB de la province de :

- assurer les tâches de gestion administrative et financière, tels que décrit à l'art. 12 ci-après ;
- assurer la coordination et le suivi technique de l'exécution des travaux effectués par les CLER ou, le cas échéant, toutes autres structures désignées pour l'exécution desdits travaux ;

- payer tous les prestataires conformément à la grille de paiements décrits à l'article 3 ;
- faire le reportage de l'exécution des chantiers auprès de la CTB ;
- payer toutes les factures relatives à la gestion du bureau de la FEDECLER à Matadi.

Résultat 3 : Le réseau réhabilité est entretenu

Evaluation physique de l'état de l'ensemble du réseau. Une évaluation physique de l'état de l'ensemble du réseau de la CTB a été réalisée en **août 2009**. L'objectif de la mission était de permettre une meilleure connaissance de l'état du réseau de routes rurales réhabilité et/ou entretenu par le projet RRBf (clôturé en septembre 2008) et le PREPICO1 – Volet 2/Bas Congo (démarré en juillet 2008 et clôturé en mai 2009). Et ce, dans le but de mettre en place un dispositif durable basé sur une priorisation et des choix techniques acceptés par les usagers et les autorités locales en fonction des réalités socio-économiques de la province.

Résultats obtenus :

- un état des lieux exhaustif du réseau réhabilité et entretenu par le projet RRBf et le PREPICO1 – Volet 5 ;
- un fichier alphanumérique qui qualifie les détails techniques des axes et ouvrages d'art du réseau ;
- une cartographie digitale indicative de la condition du réseau, incluant les infrastructures en Arc GIS ;
- un scénario de planification opérationnelle de l'entretien périodique type ;

Evaluation technique et financière du réseau. Sur la base des éléments de l'évaluation physique, une évaluation technique et financière de l'ensemble du réseau a été réalisée en **octobre 2009**. Les objectifs de cette évaluation étaient la détermination du coût global des travaux d'entretien des pistes, des ouvrages d'art, la planification opérationnelle et financière des travaux.

Résultats obtenus :

- Le coût global des travaux des pistes et des ouvrages d'arts ;
- La planification opérationnelle et financière des travaux ;
- Le planning d'exécution des travaux ;

Evaluation des ouvrages d'art et état des lieux du matériel et équipement.

Une évaluation des ouvrages d'art et un état des lieux des matériels et équipements (compacteurs et tracteurs avec remorque) était également réalisée au mois de novembre 2009 dans le Bas-fleuve et les Cataractes : 14 ponts, 7 digues et plusieurs sites érosifs étaient évalués.

Résultats obtenus :

- Ponts et Dignes : le coût de leur réhabilitation est estimée à 921.310 € ;
- Sites érosifs : les territoires de Luozi et Songololo étant les plus menacés par les érosions, un module de formation sur la lutte anti-érosive sera réalisé en 2010.

- Equipement en mauvais état. Ils nécessitent soit une réparation, un entretien ou un renouvellement.

Elaboration de contrats d'exécution de travaux d'entretien. Des contrats liant la CTB et les CLER, pour l'exécution des travaux d'entretien périodique, sur les axes de la priorité 1, sont en cours d'élaboration et seront signés durant le Q1 2010.

Axes concernés :

- Nsumbi – Vunda dans le territoire de Tshela ;
- Pont Mbavu – Mbaka Nkhose dans le territoire de Lukula ;
- Nsumbi – Vunda dans le territoire de Seke-Banza ;
- Pont Lukasu – Kingoyi dans le territoire de Luozi ;
- Mpete – Mampakasa dans le territoire de Songololo.

2.2. BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

Officiellement démarré en mai 2009, les activités du volet Entretien ont effectivement débuté sur le terrain au mois de septembre 2009. La période allant de mai à septembre a été consacrée au règlement des questions administratives et logistiques.

Le PREPICO-2 venant renforcer et étendre les projets en cours (RIB 2 et PREPICO 1), ses activités sont la suite logique des activités desdits projets, par conséquent, aucune distinction n'avait été faite lors de la planification 2009, entre les activités PREPICO 1 et 2.

2.2.1. Aperçu des activités

(cfr. Aperçu des activités contenu dans le Rapport annuel 2009 du PREPICO 1)

2.2.1. Analyse de la planification des activités

(cfr. Analyse de la planification des activités contenue dans le Rapport annuel 2009 du PREPICO 1).

2.3. SUIVI DES INDICATEURS

2.3.1. Objectif spécifique

« Réhabiliter en HIMO un réseau de pistes dans certains pools de production des provinces du Kasai-Oriental, du Maniema, du Katanga et de la Province Orientale ; et maintenir ce réseau (y inclus les réseaux réhabilités dans le passé au Bas-Congo et au Bandundu) grâce à la création d'un fonds d'entretien routier qui assure l'entretien à travers des structures locales ».

2.3.2. Résultats

Résultats intermédiaires :

R.1. Les études préalables sont menées

R.2. Les PME et ONG sont formées et opérationnelles dans la réhabilitation et l'entretien des routes rurales par la méthode HIMO.

R.3. Un réseau de routes (de desserte agricole) est réhabilité.

Volet Entretien

R.1. Les structure d'entretien sont mises en place

R.2. Les structures d'entretien sont appuyées

2.3.3. Evolution des indicateurs

Tous les résultats acquis sous les différents volets du PREPICO 1 sont considérés comme un acquis de l'ensemble de ce programme. Ils ne sont donc pas comptabilisés dans le cadre du PREPICO 2. En d'autres termes, les indicateurs ne sont analysés qu'au regard des activités programmées (DTF) et réalisées sous PREPICO 2.

Toutefois, il est important de noter que le PREPICO 2 n'a effectivement démarré qu'en août 2009 et n'a donc que 4 mois d'exécution. *Nombre de structures mises en place*

PREPICO 2 a hérité des structures mises en place par le PREPICO 1, à ce jour, aucune nouvelle structure n'a été mise en place dans le cadre de PREPICO 2.

Présence du circuit entier de gestion des fonds dans chaque province

Le circuit entier de gestion des fonds est composé des structures suivantes : CPER – Fédération des CLER – Coordination des CLER et des CLER.

A ce jour, seule la province du Bas-Congo dispose d'un circuit entier de gestion des fonds. (CPER – FEDECLER – COORDICLER et CLER). Pour le Bandundu, il est programmé l'installation de la Fédération au premier trimestre de 2010. Cette installation sera suivie de celle du CPER et le circuit sera complet.

Au Kasai-Oriental, la situation est légèrement en retard par rapport à celle du Bandundu. L'installation complète du circuit de gestion est prévue pour le deuxième trimestre 2010.

Pour les 4 autres zones géographiques (Maniema – Tanganyika – Sankuru – Tshopo), les activités de réhabilitation sont en cours de démarrage. Les circuits de gestion des fonds ne sont pas encore mis en place.

Système de planning d'entretien mis en place

Mis à part les acquis du PREPICO 1, aucun système de planning d'entretien n'a encore été mis en place dans le cadre du PREPICO 2.

Nombre de km entretenus

Les entretiens des pistes dans le cadre du PREPICO 2 n'ont pas encore commencé.

Budget local disponible pour l'entretien

Dans la province du Bas-Congo, une enquête faite auprès des CLER a démontré qu'en plus de la CTB, d'autres bailleurs ont financé l'entretien des pistes. Il s'agit : du

Gouvernement provincial, des activités génératrices de revenus (Agriculture – Commerce).

Au Kasai Oriental, le gouvernement provincial a institué des brigades routières (16 brigades soit une dans chaque territoire) manuelles chargées de l'entretien de certaines routes rurales. Le fonctionnement de ces brigades est inscrit dans le budget du Gouvernement provincial. Ces brigades ont été équipées de brouettes, pelles, machettes au même titre que les cantonniers des CLER. La rémunération suivante a été fixée pour les membres de ces brigades :

- Chef de brigade : 250\$/mois
- Chef d'équipe : 150 \$/mois
- Cantonnier : 1,5\$/jour.

L'objectif du projet est de canaliser toutes ces interventions dans le circuit mis en place : CPER – FEDECLER – COORDICLER – CLER.

En ce qui concerne le FONER, aucune rétrocession n'a été signalée.

Nombre des structures appuyées

Toutes les structures appuyées sous PREPICO 1, les seront aussi sous PREPICO 2.

2.4. NOUVEAU PLANNING (ANNEE 2010)

2.4.1. Planning des activités de l'année 2010

Le volet Entretien du PREPICO 2 est le prolongement du PREPICO 1, l'équipe du projet poursuivra donc dans PREPICO 2, toutes les activités programmées dans le cadre de PREPICO 1.

Il est à noter qu'en ce qui concerne le district du Sankuru ces activités sont incluses dans celles de la province du Kasai Oriental (PREPICO 1).

Par contre pour les Districts de Tanganyika et Tshopo, leur planning d'activité 2010 est présenté ci-dessous.

V-5 ENTRETIEN : PROVINCE DU BAS-CONGO

Résultats Activités Sous-activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.		Q.4.			
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou t	Sep t	Oct	Nov	Déc
R1. L'importance de l'entretien des pistes rurales et leur financement est promue														
<i>R1.A.1. Appuyer la coordination pour harmoniser la politique d'entretien des routes rurales avec les autres initiatives d'entretien</i>														
R1.A.1.1. Recenser et rencontrer tous les organismes et toutes les ONG internationales intervenant dans les routes rurales dans la province du BC		■	■											
- Revue annuelle														■
<i>R1.A.2. Organiser des réunions et colloques entre bailleurs et institutions actives dans le domaine au Bas-Congo.</i>														
R1.A.2.1. Organiser des réunions inter-CTB														
- Réunions interprojets CTB			■			■			■			■		
<i>R1.A.3. Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation des usagers et riverains</i>					■			■			■			■
<i>R1.A.4. Relier les systèmes de cartographie du Bas-Congo et le système national</i>														
R1.A.4.1. Finaliser et publier la cartographie du Bas-Congo														
- Cartographie de la condition du réseau au To et des interventions		■												
- Mise à jour de la base de données SIG en fonction des données issues du service de monitoring (DVDA-FEDECLER)				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
- Cartographie de la condition du réseau au temps T1													■	
- Collecte des données sur les temps de parcours au To et T1													■	■
- Cartographie de l'accessibilité du réseau au temps To et T1													■	■

Résultats Activités Sous-activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R1.A.4.2. Elaborer le répertoire des opérateurs économiques, de développement et socio-culturel bénéficiaires du projet														
R1.A.4.3. Elaborer la monographie des pistes rurales (multibailleurs) du Bas-Congo														
R2. Les structures d'entretien dans la province du BC sont appuyées														
<i>R2.A.1. Appui à l'installation du FRER</i>														
R1.A.1.1. Appui à la mise en place et au fonctionnement du FRER														
- Installation temporaire et équipement du FRER	■	■												
- Contacts FONER/Reconnaissance du FRER	■	■												
- Réunion du Conseil de supervision (FRER)		■												
- Elaboration programme d'entretien routier BC		■												
- Ouverture compte bancaire FRER		■												
- Définition des mécanismes d'approbation et de transmission des liquidités vers la FEDECLER, les ONG / PME et la DVDA			■	■										
- Réunion bipartite Gouvernement prov. – FRER états des lieux			■											
<i>R2.A.2. Appui à la FEDECLER</i>														
R2.A.2.1. Améliorer les performances des CLER														
- Renforcement de la FEDECLER et des COCLER		■												
- Elaboration et légalisation des statuts et R.I. des CLER et COCLER		■												
- Assemblée générale statutaire		■												

N.B. Le présent planning a été élaboré pour toute l'année 2010. Le PREPICO 1 se clôturant au courant de l'année, les autres activités seront automatiquement prises en charge par PREPICO 2 et éventuellement PREPICO 3

Résultats Activités Sous-activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
<i>R2. A.3. Appui à l'installation d'un centre de formation</i>														
R2.A.3.1. Equiper le centre de formation et sa bibliothèque				■	■	■								
R1.A.3.2. Organiser divers modules de formations au profit de l'industrie privée spécialisée en routes rurales														
- Techniques à HIMO (Bas-Fleuve) (élaboration TDR, PM)			■	■										
- Techniques à HIMO (Cataractes) (élaboration TDR, PM)		■	■											
- Gestion technique et financement de l'entretien routier						■								
- Gestion financière									■					
- Gestion administrative, technique et financière des CLER						■								
- Economie de transport									■					
- Utilisation des AGR comme source de financement de l'entretien			■											
- Production des semences et boutures			■											
- Techniques antiérosives par végétalisation (vétiver paspalum) et techniques de reboisement				■										
<i>R2. A.4. Appui au fonctionnement des institutions locales</i>														
R2.A.4.1. Appui au fonctionnement du FRER														
- Financement de coûts d'opération, équipements de bureau, etc.		■												
R2.A.4.2. Appui au fonctionnement de la FEDECLER														
- Elaboration, signature et exécution d'un contrat de prestation de service	■	■	■	■	■									
R2.A.4.3. Appui au fonctionnement de la DVDA														
- Appui au renforcement des capacités de la DVDA.					■			■			■			■
- Appui à la coordination provincial		■												
- Appui à la révision des standards de réhabilitation et entretien	■	■	■											

Résultats Activités Sous-activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R2.A.4.4. Appui au fonctionnement des COCLER														
- Appui à la mise en place de contrats avec la FEDECLER		■												
- Elaboration, signature et exécution d'un contrat de service pour l'opération de l'équipement avec une PME spécialisée.		■	■	■	■									
R.2.A.4.5. Soutien à la mise en place des AGR														
- Identification des AGR		■												
- Elaboration des dossiers de financement		■	■	■	■									
- Recherche des financements		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
R3. Le réseau réhabilité est entretenu														
R3.A.1. Evaluation technique et financière du réseau routier BC	■													
R3.A.2. Appui à la mise en place et à la supervision des travaux d'entretien														
- Réparation et maintenance de 3 tracteurs et 6 remorques		■	■											
- Achat d'un tracteur agricole avec accessoires génie civil		■	■	■	■	■								
- Achat d'un camion à benne basculante		■	■	■	■	■								
- Achat d'accessoires de génie civil pour les 3 tracteurs sur place		■	■	■	■	■								
- Achat d'accessoires agricoles pour les tracteurs		■	■	■	■	■								
- Achat de 2 rouleaux compacteurs et 2 dispositifs de citernes		■	■	■	■	■								
- Achat d'une turbine de 2 Kw type pico-hydro et dispositifs de transformation de produits agricoles.		■	■	■	■	■								
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien routinier		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

V-5 ENTRETIEN : PROVINCE DU BANDUNDU

Résultats Activités Sous-activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R1. L'importance de l'entretien des pistes rurales et leur financement est promue														
<i>R1.A.1. Appuyer la coordination pour harmoniser la politique d'entretien des routes rurales avec les autres initiatives d'entretien</i>														
R1.A.1.1. Recenser et rencontrer tous les organismes et toutes les ONG internationales intervenant dans les routes rurales dans la province du Bandundu, afin d'identifier de nouvelles synergies.			■	■										
- Revue annuelle														■
R1.A.2.1. Organiser des réunions inter-CTB				■			■			■			■	
- Réunions inter projets CTB														
<i>R1.A.3. Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation des usagers et riverains</i>						■			■			■		
<i>R1. A.4. Relier les systèmes de cartographie du Bandundu et le système national</i>														
R1.A.4.1. Finaliser et publier la cartographie du Bandundu														
- Création d'une base de données SIG (collecte, traitement et archivage des données)							■	■						
- Cartographie de la condition du réseau au To									■					
- Formation GPS – Utilitaires et/ou Arc GIS										■				
- Mise à jour de la base de données SIG en fonction des travaux de réhabilitation et d'entretien											■	■	■	■
- Cartographie au temps T1 en fonction toujours des travaux de réhabilitation & entretien													■	■
- Collecte des données sur les temps de parcours au To et T1							■	■						
- Cartographie de l'accessibilité du réseau au temps To et T1													■	■

Résultats Activités Sous activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.		Q.4.			
	No v	Déc	Jan v	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R1.A.4.2. Elaborer le répertoire des opérateurs économiques, de développement et socioculturel bénéficiaires du projet				■	■									
R1.A.4.3. Elaborer la monographie des pistes rurales (multi bailleurs) du Bandundu				■	■	■	■	■	■	■	■			
R2. Les structures d'entretien dans la province du Bandundu sont appuyées														
<i>R2.A.1. Appui à l'installation du CPER</i>														
R1.A.1.1. Appui à la mise en place et au fonctionnement du CPER														
- Organisation d'une réunion de sensibilisation des parties prenantes : privé, société civile, public, bailleurs				■										
- Constitution du comité provisoire du CPER				■	■									
- Appui juridique : élaboration – adoption et légalisation des statuts et règlement intérieur (R.I.) du CPER				■	■	■								
- Election du Comité du CPER						■								
- Réunion du Conseil de gestion du CPER						■								
- Ouverture du compte bancaire CPER						■								
- Installation du CPER						■								
- Contacts FONER/Reconnaissance du CPER – Bandundu					■	■	■							
- Elaboration programme d'entretien routier Bandundu					■	■	■							
- Définition des mécanismes d'approbation et de transmission des liquidités vers la FEDECLER, les ONG / PME et la DVDA						■	■							
- Réunion bipartite Gouv prov. – CPER						■								

Résultats Activités Sous activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
<i>R2.A.2. Appui à la structuration des CLER (FEDE et UNI CLER)</i>														
R2.A.2.1. Améliorer les performances des CLER														
- Etat des lieux – Diagnostic des CLER – Atelier restitution et d'orientation					■	■								
- Appui juridique : élaboration et légalisation des statuts et Règlement intérieur					■									
- Assemblée générale constitutive, constitution comités						■								
- Ouverture compte bancaire CLER						■								
R2.A.2.2. Promouvoir le regroupement des CLER en Unions Territoriales														
- Equipement et installation des unions (UNICLER)				■	■									
R2.A.2.3. Promouvoir la fédération des CLER														
- Appui juridique : élaboration et légalisation des statuts et R.I.					■	■								
- Organisation de la réunion constitutive de la Fédération							■							
- Installation de la FEDECLER – Bandundu							■							
- Assemblée générale statutaire							■							
<i>R2. A.3. Appui à l'installation d'un centre de formation</i>														
R2.A.3.1. Equiper le centre de formation et sa bibliothèque					■	■	■							
R1.A.3.2. Organiser divers modules de formations au profit de l'industrie privée spécialisée en routes rurales														
- Techniques à HIMO (Pool A)							■	■						
- Techniques à HIMO (Pool B)								■	■					
- Gestion technique et financement de l'entretien routier										■				

Résultats Activités Sous activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
- Gestion administrative, technique et financière des CLER											■			
- Economie de transport												■		
- Utilisation des AGR comme source de financement de l'entretien											■			
- Production des semences et boutures											■			
- Techniques antiérosives par végétalisation (vétiver paspalum) et techniques de reboisement												■		
<i>R2. A.4. Appui au fonctionnement des institutions locales</i>														
R2. A4.1 Appui au fonctionnement des CLER														
- Elaboration, signature et exécution d'un contrat de prestation de service								■						
R2.A.4.2. Appui au fonctionnement des UNICLER														
- Appui à la mise en place de contrats avec les CLER et la FEDECLER								■						
R2.A.4.3. Appui au fonctionnement de la FEDECLER														
- Financement de coûts d'opération, équipement de bureau								■						
R2.A.4.4. Appui au fonctionnement du CPER														
- Financement de coûts d'opération, équipements de bureau, etc.								■						
R2.A.4.5. Appui au fonctionnement de la DVDA														
- Appui au renforcement des capacités de la coordination provinciale								■						
- Appui à la révision des standards de réhabilitation et entretien							■							

Résultats Activités Sous activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R.2.A.4.6. Soutien à la mise en place des AGR														
- Identification des AGR														
- Elaboration des dossiers de financement														
- Recherche des financements														
R3. Le réseau réhabilité est entretenu														
<i>R3.A.1. Evaluation de l'état du réseau</i>														
<i>R3.A.2. Evaluation technique et financière du réseau routier Bdd</i>														
<i>R3.A.3. Appui à la mise en place et à la supervision des travaux d'entretien</i>														
- Achat d'accessoires agricoles pour les 5 tracteurs sur place														
Achat d'accessoires de génie civil pour 2 tracteurs sur place														
- Achat d'une turbine de 2 Kw type pico-hydro et dispositifs de transformation de produits agricoles.														
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien routinier														
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien périodique et ouvrages d'art														

VOLET 5 – ENTRETIEN : PROVINCE DU KASAÏ-ORIENTAL

Résultats Activités Sous-activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R1. L'importance de l'entretien des pistes rurales et leur financement est promue														
<i>R1.A.1. Appuyer la coordination pour harmoniser la politique d'entretien des routes rurales avec les autres initiatives d'entretien</i>														
R1.A.1.1. Recenser et rencontrer tous les organismes et toutes les ONG internationales intervenant dans les routes rurales dans la province du Kasai-Oriental				■	■									
- Revue annuelle														■
R1.A.1.2. Plaidoyer auprès du gouvernement provincial en vue de l'adoption de l'approche CLER en lieu et place des brigades routières		■	■	■	■									
<i>R1.A.2. Organiser des réunions et colloques entre bailleurs et institutions actives dans le domaine au Kasai Oriental.</i>														
R1.A.2.1. Organiser des réunions inter-CTB														
- Réunions inter projets CTB			■			■			■			■		
<i>R1.A.3. Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation des usagers et riverains</i>						■			■			■		
<i>R1. A.4. Relier les systèmes de cartographie du Kasai Oriental et le système national</i>														
R1.A.4.1. Finaliser et publier la cartographie du Kasai Oriental														
- Création d'une base de données SIG (collecte, traitement et archivage des données)			■	■										
- Cartographie de la condition du réseau au To				■										
- Formation GPS – Utilitaires et/ou ArcGIS					■									
- Mise à jour de la base de données SIG en fonction des travaux de réhabilitation et d'entretien				■	■	■								
- Cartographie au temps T1 en fonction toujours des travaux de réhabilitation & entretien													■	
- Collecte des données sur les temps de parcours au To et T1													■	■
- Cartographie de l'accessibilité du réseau au temps To et T1												■	■	■

Résultats Activités Sous-activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R1.A.4.2. Elaborer le répertoire des opérateurs économiques, de développement et socio-culturel bénéficiaires du projet			■	■										
R1.A.4.3. Elaborer la monographie des pistes rurales (multi bailleurs) du Kasai Oriental			■	■	■	■	■	■	■	■	■			
R2. Les structures d'entretien dans la province du Kasai Oriental sont appuyées														
<i>R2.A.1. Appui à l'installation du CPER</i>														
R1.A.1.1. Appui à la mise en place et au fonctionnement du CPER														
- Organisation d'une réunion de sensibilisation des parties prenantes : privé, société civile, public, bailleurs			■											
- Constitution du comité provisoire du CPER			■	■										
- Appui juridique : élaboration – adoption et légalisation des statuts et règlement intérieur (R.I.) du CPER			■	■	■									
- Election du Comité du CPER					■									
- Réunion du Conseil de gestion du CPER					■									
- Ouverture du compte bancaire CPER					■									
- Installation du CPER					■									
- Contacts FONER/Reconnaissance du CPER – Kasai Or.				■	■									
- Elaboration programme d'entretien routier Kasai Oriental				■	■	■								
- Définition des mécanismes d'approbation et de transmission des liquidités vers la FEDECLER, les ONG / PME et la DVDA					■	■	■							
- Réunion bipartite Gouvernement prov. – CPER états des lieux					■									
<i>R2.A.2. Appui à la structuration des CLER (FEDE et CO CLER)</i>														

Résultats Activités Sous-activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R2.A.2.1. Améliorer les performances des CLER														
- Etat des lieux – Diagnostic des CLER – Atelier restitution et d'orientation			■	■										
- Appui juridique : élaboration et légalisation des statuts et Règlement intérieur			■											
- Assemblée générale constitutive, constitution comités				■										
- Ouverture compte bancaire CLER				■										
R2.A.2.2. Promouvoir le regroupement des CLER en Coordination														
- Appui juridique : élaboration et légalisation des statuts et R.I.			■	■										
- Organisation de la réunion constitutive des coordinations					■									
- Equipement et installation des coordinations (COCLER)				■	■									
R2.A.2.3. Promouvoir la fédération des CLER														
- Appui juridique : élaboration et légalisation des statuts et R.I.					■	■								
- Organisation de la réunion constitutive de la Fédération							■							
- Installation de la FEDECLER – Kasai Oriental							■							
- Assemblée générale statutaire							■							
R2. A.3. Appui à l'installation d'un centre de formation														
R2.A.3.1. Equiper le centre de formation et sa bibliothèque				■	■	■								
R1.A.3.2. Organiser diverses formations au profit de l'industrie privée spécialisée en routes rurales														
- Techniques à HIMO (Kabinda)						■								
- Techniques à HIMO (Sankuru)							■							
- Gestion technique et financement de l'entretien routier									■					
- Gestion administrative, technique et financière des CLER									■					
- Economie de transport												■		
- Utilisation des AGR comme source de financement de l'entretien										■				
- Production des semences et boutures												■		

Résultats Activités Sous-activités	2009		2010											
	Q.4		Q.1.			Q.2.			Q.3.		Q.4.			
	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
<i>R2. A.4. Appui au fonctionnement des institutions locales</i>														
<i>R2. A4.1 Appui au fonctionnement des CLER</i>														
- Elaboration, signature et exécution d'un contrat de prestation de service					■									
<i>R2.A.4.2. Appui au fonctionnement des COCLER</i>														
- Appui à la mise en place de contrats avec les CLER et la FEDECLER					■									
<i>R2.A.4.3. Appui au fonctionnement de la FEDECLER</i>														
- Financement de coûts d'opération, équipement de bureau					■									
<i>R2.A.4.4. Appui au fonctionnement du CPER</i>														
- Financement de coûts d'opération, équipements de bureau, etc.					■									
<i>R2.A.4.5. Appui au fonctionnement de la DVDA</i>														
- Appui au renforcement des capacités de la coordination provinciale					■									
- Appui à la révision des standards de réhabilitation et entretien				■	■									
<i>R.2.A.4.6. Soutien à la mise en place des AGR</i>														
- Identification des AGR			■											
- Elaboration des dossiers de financement (business plan)			■	■	■									
- Recherche des financements			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
R3. Le réseau réhabilité est entretenu														
<i>R3.A.1. Evaluation de l'état du réseau</i>			■	■										
<i>R3.A.2. Evaluation technique et financière du réseau routier K.Or.</i>				■	■									
<i>R3.A.3. Appui à la mise en place et à la supervision des travaux d'entretien</i>														
- Achat d'accessoires agricoles pour les tracteurs														
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien routinier						■	■	■	■	■	■	■	■	■
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien périodique et d'ouvrages d'art.						■	■	■	■	■	■	■	■	■

VOLET 5 – ENTRETIEN : PROVINCE DU MANIEMA

Résultats Activités Sous-activités	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R1. Les structures d'entretien sont mis en place												
<i>R1.A1. Appui à la mise en place des structures locales</i>												
R1.A1.1. Appui à la mise en place des CLER												
- Organisation des réunions de sensibilisation des autorités locales et des populations bénéficiaires												
- Organisation de l'assemblée générale constituante et élection de la Cellule de gestion des CLER												
- Installation des CLER dans chaque tronçon défini												
- Appui à l'élaboration des statuts et règlements intérieurs												
- Examen, adoption et légalisation des statuts et RI des CLER												
R1.A1.2. Appui à la mise en place des CORDICLER												
- Appui à l'élaboration des statuts et règlements intérieurs												
- Organisation de l'assemblée constituante et élection du Comité de gestion de la CORDICLER												
- Examen, adoption et légalisation des statuts et RI												
- Installation de la CORDICLER dans chaque territoire												
<i>R1.A2. Appui à la mise en place des structures provinciales</i>												
R1.A2.1. Appui à la mise en place de la FEDECLER												
- Appui à l'élaboration des statuts et RI de la FEDECLER												
- Organisation de l'Assemblée générale constituante et élection du Comité de gestion												
- Examen, adoption et légalisation des statuts et RI												
- Installation de la FEDECLER												

Résultats Activités Sous-activités	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R1.A2.2. Appui à la mise en place du CPER												
- Organisation des réunions de sensibilisation des parties prenantes (privé, société civile, public et bailleurs)					■	■						
- Appui juridique (élaboration/rédaction de l'arrêté portant création, organisation et fonctionnement du CPER)					■	■						
- Désignation des membres des organes de gestion du CPER (Conseil de Supervision, Comité de Coordination et Collège des Commissaires aux comptes)								■				
- Installation du CPER								■				
<i>R1.A3. Formations des structures</i>												
R1.A3.1. Identification des besoins en formation												
- Identification et définition des besoins en formation des structures d'entretien (FEDECLER, CORDICLER, CLE) des ONG et industries privées spécialisées en routes rurales								■				
- Identification et contact des structures ou organismes formateurs									■			
- Planification de l'organisation pratique de la formation									■			

Résultats	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
<i>RI.A3.2. Organiser divers modules de formation selon les besoins identifiés</i>												
- Technique HIMO												
- Economie de transport												
- Gestion technique et financement de l'entretien routier												
- Gestion financière et des ressources humaines												
- Utilisation des AGR comme source de financement												
- Production des semences et des boutures												
- Techniques de lutte antiérosives												
- GPS – Utilitaires et/ou ArcGIS												
R2. Les structures d'entretien sont appuyées												
<i>R2.A1. Appui au fonctionnement</i>												
R2.A1.1. Appui au fonctionnement des CLER												
- Elaboration, signature et exécution du contrat d'exécution des travaux												
R2.A1.2. Appui au fonctionnement des CORDICLER												
- Construction et équipement du bureau de la CORDICLER et DVDA Territoriale												
- Achat d'une moto de la CORDICLER (logistique)												
- Ouverture d'un compte bancaire de la CORDICLER												
- Elaboration, signature et exécution de contrat de prestation de service												

Résultats	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R2.A1.3. Appui au fonctionnement de la DVDA												
- Construction et équipement du bureau de la DVDA/Territoriale et CORDICLER												
- Elaboration, signature et exécution du contrat de prestation de service (financement logistique et prime)												
R2.A1.4. Appui au fonctionnement de la FEDECLER et du CPER												
- Equipement du bureau de la FEDECLER et CPER												
- Elaboration, signature et exécution du contrat de prestation de service (financement des coûts d'opérations, logistique et prime)												
- Ouverture d'un compte bancaire de la FEDECLER												
- Contacts FONER/ CPER et FEDECLER												
- Définition des mécanismes d'approbation et de transmission des liquidités vers la FEDECLER, les ONG / PME et la DVDA												
R2.A1.5. Appui à la mise en place des AGR												
- Identification des AGR												
- Elaboration des dossiers de financement (business plan)												
- Recherche des financements												
R2.A2. Appui à la mise en place et supervision des travaux d'entretien												
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien routinier												
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien périodique												

Résultats	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
<i>R2.A3. Appui à la promotion de l'entretien des pistes rurales et leur financement</i>												
R2.A3.1. Harmoniser la politique d'entretien des routes au niveau provincial												
- Recenser et organiser des rencontres avec tous les organismes et toutes les ONG internationales intervenant dans les routes rurales afin d'identifier de nouvelles synergies												
- Organisation de la revue annuelle des activités												
R2.A3.2. Recenser et sensibiliser les opérateurs économiques, de développement et socioculturels bénéficiaires du projet sur leur implication aux travaux d'entretien (contact avec CPER et FEDECLER)												
R2.A3.3. Création de synergie inter-CTB												
- Organiser des réunions inter projets CTB opérationnels dans la province du Maniema												
R2.A2.4. Développement du SIG pour la gestion de l'entretien												
- Collecter les données géographiques dans l'aire du projet												
- Création de la base de données SIG du Maniema (traitement et archivage)												
- Produire et diffuser la cartographie du réseau routier												
- Mise à jour de la base de données SIG												
- Echange de données SIG avec les projets CTB et le RGC-PNUD												

VOLET – ENTRETIEN : PROVINCE DU KATANGA (District du Tanganyika)

Résultats Activités Sous-activités	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R1. Les structures d'entretien sont mises en place												
<i>R1.A1. Appui à la mise en place des structures locales</i>												
R1.A1.1. Appui à la mise en place des CLER												
- Organisation des réunions de sensibilisation des autorités locales et des populations bénéficiaires												
- Organisation de l'assemblée générale constituante et élection de la Cellule de gestion des CLER												
- Installation des CLER dans chaque tronçon défini												
- Appui à l'élaboration des statuts et règlements intérieurs												
- Examen, adoption et légalisation des statuts et RI des CLER												
R1.A1.2. Appui à la mise en place des CORDICLER												
- Appui à l'élaboration des statuts et règlements intérieurs												
- Organisation de l'assemblée constituante et élection du Comité de gestion de la CORDICLER												
- Examen, adoption et légalisation des statuts et RI												
- Installation de la CORDICLER dans chaque territoire												
<i>R1.A.2. Appui à la mise en place des structures provinciales</i>												
R1.A2.1. Appui à la mise en place de la FEDECLER												
- Appui à l'élaboration des statuts et RI de la FEDECLER												
- Organisation de l'Assemblée générale constituante et élection du Comité de gestion												
- Examen, adoption et légalisation des statuts et RI												
- Installation de la FEDECLER												

Résultats Activités Sous-activités	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R1.A2.2. Appui à la mise en place du CPER												
- Organisation des réunions de sensibilisation des parties prenantes (privé, société civile, public et bailleurs)					■	■						
- Appui juridique (élaboration/rédaction de l'arrêté portant création, organisation et fonctionnement du CPER)					■	■						
- Désignation des membres des organes de gestion du CPER (Conseil de Supervision, Comité de Coordination et Collège des Commissaires aux comptes)								■				
- Installation du CPER								■				
<i>R1.A3. Formations des structures</i>												
R1.A3.1. Identification des besoins en formation												
- Identification et définition des besoins en formation des structures d'entretien (FEDECLER, CORDICLER, CLE) des ONG et industries privées spécialisées en routes rurales								■				
- Identification et contact des structures ou organismes formateurs									■			
- Planification de l'organisation pratique de la formation									■			

Résultats	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
<i>R1.A3.2. Organiser divers modules de formation selon les besoins identifiés</i>												
- Technique HIMO												
- Economie de transport												
- Gestion technique et financement de l'entretien routier												
- Gestion financière et des ressources humaines												
- Utilisation des AGR comme source de financement												
- Production des semences et des boutures												
- Techniques de lutte antiérosives												
- GPS – Utilitaires et/ou ArcGIS												
R2. Les structures d'entretien sont appuyées												
<i>R2.A1. Appui au fonctionnement</i>												
R2.A1.1. Appui au fonctionnement des CLER												
- Elaboration, signature et exécution du contrat d'exécution des travaux												
R2.A1.2. Appui au fonctionnement des CORDICLER												
- Construction et équipement du bureau de la CORDICLER et DVDA Territoriale												
- Achat d'une moto de la CORDICLER (logistique)												
- Ouverture d'un compte bancaire de la CORDICLER												
- Elaboration, signature et exécution de contrat de prestation de service												

Résultats	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R2.A1.3. Appui au fonctionnement de la DVDA												
- Construction et équipement du bureau de la DVDA/Territoriale et CORDICLER												
- Elaboration, signature et exécution du contrat de prestation de service (financement logistique et prime)												
R2.A1.4. Appui au fonctionnement de la FEDECLER et du CPER												
- Equipement du bureau de la FEDECLER et CPER												
- Elaboration, signature et exécution du contrat de prestation de service (financement des coûts d'opérations, logistique et prime)												
- Ouverture d'un compte bancaire de la FEDECLER												
- Contacts FONER/ CPER et FEDECLER												
- Définition des mécanismes d'approbation et de transmission des liquidités vers la FEDECLER, les ONG / PME et la DVDA												
R2.A1.5. Appui à la mise en place des AGR												
- Identification des AGR												
- Elaboration des dossiers de financement (business plan)												
- Recherche des financements												
R2.A2. Appui à la mise en place et supervision des travaux d'entretien												
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien routinier												
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien périodique												

Résultats	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
<i>R2.A3. Appui à la promotion de l'entretien des pistes rurales et leur financement</i>												
R2.A3.1. Harmoniser la politique d'entretien des routes au niveau provincial												
- Recenser et organiser des rencontres avec tous les organismes et toutes les ONG internationales intervenant dans les routes rurales afin d'identifier de nouvelles synergies												
- Organisation de la revue annuelle des activités												
R2.A3.2. Recenser et sensibiliser les opérateurs économiques, de développement et socioculturels bénéficiaires du projet sur leur implication aux travaux d'entretien (contact avec CPER et FEDECLER)												
R2.A3.3. Création de synergie inter-CTB												
- Organiser des réunions inter projets CTB opérationnels dans la province du Maniema												
R2.A2.4. Développement du SIG pour la gestion de l'entretien												
- Collecter les données géographiques dans l'aire du projet												
- Création de la base de données SIG du Maniema (traitement et archivage)												
- Produire et diffuser la cartographie du réseau routier												
- Mise à jour de la base de données SIG												
- Echange de données SIG avec les projets CTB et le RGC-PNUD												

VOLET – ENTRETIEN : PROVINCE ORIENTALE (District de la Tshopo)

Résultats Activités Sous-activités	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R1. Les structures d'entretien sont mises en place												
<i>R1.A1. Appui à la mise en place des structures locales</i>												
R1.A1.1. Appui à la mise en place des CLER												
- Organisation des réunions de sensibilisation des autorités locales et des populations bénéficiaires												
- Organisation de l'assemblée générale constituante et élection de la Cellule de gestion des CLER												
- Installation des CLER dans chaque tronçon défini												
- Appui à l'élaboration des statuts et règlements intérieurs												
- Examen, adoption et légalisation des statuts et RI des CLER												
R1.A1.2. Appui à la mise en place des CORDICLER												
- Appui à l'élaboration des statuts et règlements intérieurs												
- Organisation de l'assemblée constituante et élection du Comité de gestion de la CORDICLER												
- Examen, adoption et légalisation des statuts et RI												
- Installation de la CORDICLER dans chaque territoire												
<i>R1.A.2. Appui à la mise en place des structures provinciales</i>												
R1.A2.1. Appui à la mise en place de la FEDECLER												
- Appui à l'élaboration des statuts et RI de la FEDECLER												
- Organisation de l'Assemblée générale constituante et élection du Comité de gestion												
- Examen, adoption et légalisation des statuts et RI												
- Installation de la FEDECLER												

Résultats Activités Sous-activités	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R1.A2.2. Appui à la mise en place du CPER												
- Organisation des réunions de sensibilisation des parties prenantes (privé, société civile, public et bailleurs)							■	■				
- Appui juridique (élaboration/rédaction de l'arrêté portant création, organisation et fonctionnement du CPER)							■	■				
- Désignation des membres des organes de gestion du CPER (Conseil de Supervision, Comité de Coordination et Collège des Commissaires aux comptes)									■			
- Installation du CPER									■			
<i>R1.A3. Formations des structures</i>												
R1.A3.1. Identification des besoins en formation												
- Identification et définition des besoins en formation des structures d'entretien (FEDECLER, CORDICLER, CLE) des ONG et industries privées spécialisées en routes rurales									■			
- Identification et contact des structures ou organismes formateurs										■		
- Planification de l'organisation pratique de la formation										■		

Résultats Activités Sous-activités	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
<i>R1.A3.2. Organiser divers modules de formation selon les besoins identifiés</i>												
- Technique HIMO												
- Economie de transport												
- Gestion technique et financement de l'entretien routier												
- Gestion financière et des ressources humaines												
- Utilisation des AGR comme source de financement												
- Production des semences et des boutures												
- Techniques de lutte antiérosives												
- GPS – Utilitaires et/ou ArcGIS												
R2. Les structures d'entretien sont appuyées												
<i>R2.A1. Appui au fonctionnement</i>												
R2.A1.1. Appui au fonctionnement des CLER												
- Elaboration, signature et exécution du contrat d'exécution des travaux												
R2.A1.2. Appui au fonctionnement des CORDICLER												
- Construction et équipement du bureau de la CORDICLER et DVDA Territoriale												
- Achat d'une moto de la CORDICLER (logistique)												
- Ouverture d'un compte bancaire de la CORDICLER												
- Elaboration, signature et exécution de contrat de prestation de service												

Résultats <i>Activités</i> Sous-activités	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R2.A1.3.Appui au fonctionnement de la DVDA												
- Construction et équipement du bureau de la DVDA/Territoriale et CORDICLER												
- Elaboration, signature et exécution du contrat de prestation de service (financement logistique et prime)												
R2.A1.4. Appui au fonctionnement de la FEDECLER et du CPER												
- Equipement du bureau de la FEDECLER et CPER												
- Elaboration, signature et exécution du contrat de prestation de service (financement des coûts d'opérations, logistique et prime)												
- Ouverture d'un compte bancaire de la FEDECLER												
- Contacts FONER/ CPER et FEDECLER												
- Définition des mécanismes d'approbation et de transmission des liquidités vers la FEDECLER, les ONG / PME et la DVDA												
R2.A1.5. Appui à la mise en place des AGR												
- Identification des AGR												
- Elaboration des dossiers de financement (business plan)												
- Recherche des financements												
R2.A2. Appui à la mise en place et supervision des travaux d'entretien												
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien routinier												
- Mise en place et supervision des travaux d'entretien périodique												

Résultats Activités Sous-activités	2010											
	Q.1.			Q.2.			Q.3.			Q.4.		
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
R2.A3. Appui à la promotion de l'entretien des pistes rurales et leur financement												
R2.A3.1. Harmoniser la politique d'entretien des routes au niveau provincial												
- Recenser et organiser des rencontres avec tous les organismes et toutes les ONG internationales intervenant dans les routes rurales afin d'identifier de nouvelles synergies					■	■						
- Organisation de la revue annuelle des activités												■
R2.A3.2. Recenser et sensibiliser les opérateurs économiques, de développement et socioculturels bénéficiaires du projet sur leur implication aux travaux d'entretien (contact avec CPER et FEDECLER)					■	■	■	■	■	■	■	■
R2.A3.3. Création de synergie inter-CTB												
- Organiser des réunions inter projets CTB opérationnels dans la province du Maniema							■	■				
R2.A2.4. Développement du SIG pour la gestion de l'entretien												
- Collecter les données géographiques dans l'aire du projet							■	■	■	■	■	■
- Création de la base de données SIG de la province orientale (traitement et archivage)								■	■	■	■	■
- Produire et diffuser la cartographie du réseau routier									■	■	■	■
- Mise à jour de la base de données SIG												
- Echange de données SIG avec les projets CTB et le RGC-PNUD									■	■	■	■

2.5. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

Le projet PREPICO 2 est en phase de démarrage. Il n'a pas encore un semestre d'activité effective. Une appréciation des critères de suivi est prématurée à ce stade.

2.6. MESURES ET RECOMMANDATIONS

2.6.1. Recommandations

Cinq mois d'activités sont insuffisants pour formuler des recommandations pertinentes. Ainsi, aux recommandations faites pour le PREPICO 1, qui sont toutes encore d'actualité à ce stade du PREPICO 2, s'ajoute deux recommandations **aux Gouvernements provinciaux** :

- **Intégrer le CPER/FRER dans le budget provincial**
- **Utiliser le circuit mis en place pour le financement local de l'entretien des pistes rurales.**

VOLET MANIEMA

Le volet MANIEMA du PREPICO 2 est une suite logique du volet 4 – Maniema du PREPICO 1. Or ce dernier, commencé avec beaucoup de retard n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière. Ce qui a inévitablement des répercussions sur le démarrage du volet Maniema PREPICO 2.

3.1. SITUATION ACTUELLE EN BREF

3.1.1. Réalisations de 2009 suivant chaque résultat

Deux résultats sont attendus du volet Maniema PREPICO 2. Il s'agit de la poursuite de la formation des PME et ONG ainsi que la réhabilitation de 200 km de pistes. Pour atteindre ces résultats de nombreuses activités sont programmées.

Il est à noter qu'à ce jour, les résultats obtenus dans ce domaine relève du projet PREPICO 1.

Les résultats et activités attendus du volet Maniema sont reprises ci-dessous.

Résultat 1 : Les PME et ONG ont été formées

R.1.A.1. Formation des ONG et PME

Résultat 2 : Un réseau de 200 km de pistes est réhabilité

R.2.A.1. Réhabilitation des ouvrages d'art

R.2.A.2. Réhabilitation en semi-mécanisé

R.2.A.3. Réhabilitation des routes en HIMO

3.2. BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

Aucune planification n'a été faite en 2009 dans le cadre du volet Maniema du PREPICO 2. Les activités programmées et actuellement exécutées sont celles du PREPICO 1.

3.3. SUIVI DES INDICATEURS

3.3.1. Objectif spécifique

« Réhabiliter en HIMO un réseau de pistes dans certains pools de productions de la province du Maniema. Maintenir ce réseau grâce à la création d'un fonds d'entretien routier qui assure l'entretien à travers des structures locales. »

3.3.2. Résultats

Les résultats suivants ont été jugés nécessaires pour l'atteinte de l'objectif spécifique du volet Maniema.

Résultat 1 : « Les PME et ONG sont formées et opérationnelles dans la réhabilitation et l'entretien des routes par la méthode HIMO ».

Résultat 2 : « Un réseau de routes (de desserte agricole) est réhabilité. »

3.3.3. Evolution des indicateurs

3.4. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

Dans l'état actuel des choses (état d'avancement en cours de démarrage), aucune appréciation des critères de suivi ne peut être faite.

3.5. MESURES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe du volet Maniema est entièrement mobilisée pour l'accélération des activités dans le cadre du PREPICO 1 afin de permettre, le passage dans les meilleurs délais au PREPICO 2.

VOLET TANGANYIKA

4.1. SITUATION ACTUELLE EN BREF

4.1.1. Réalisations de 2009 suivant chaque résultat

A la fin de l'année 2009, le volet Tanganyika a totalisé 6 mois sur les 48 prévus par la Convention Spécifique (CS).

La situation actuelle en matière de résultats est la suivante :

Résultat 1 : Les études préalables sont menées

R.1.A.1. Etude base-line et d'impact

- Organisation d'un Atelier d'identification des pistes à réhabiliter dans le District de Tanganyika;
- Etude de Baseline du 19 octobre au 07 novembre (Territoires de Kalemie, Nyunzu et Kongolo);
- Organisation d'un Atelier de restitution de l'Etude Baseline.

Résultat 2 : Les PME et ONG sont formées en méthode HIMO

R.2.A.1. Formation en méthode HIMO des chefs d'équipe

- Identification des structures partenaires locales;
- Organisation d'une session de formation de 25 chefs d'équipe des travaux routiers exécutés par la Méthode HIMO.

Résultat 3 : Un réseau de 380 km de routes de desserte agricole est réhabilité

R.3.A.1. Réhabilitation des ouvrages d'art

R.3.A.2. Stabilisation en méthode mécanisée

R.3.A.3. Réhabilitation en méthode HIMO

- Achat outillage de cantonnage à Kalemie;
- Evaluation détaillée des pistes à réhabiliter (axe 01 (Kalemie) et 02 (Nyunzu));
- Préparation des cahiers spéciaux des charges.

4.2. BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

La planification des activités 2009 pour le Tanganyika est présentée ci-dessous.

4.2.1. Aperçu des activités

- Programmation financière des activités de 2009;
- Envoie de Kinshasa du fret aérien à Kalemie pour installation des bureaux (groupes électrogènes, véhicule, antenne VSAT, dossiers, coffre-fort, bureautique, ...);
- Installation des bureaux;
- Identification des structures partenaires;
- Organisation d'un atelier d'identification des pistes à réhabiliter dans le District de Tanganyika;
- Etude de Baseline;
- Organisation d'une session de formation des chefs d'équipe des travaux routiers exécutés par la Méthode HIMO;
- Récolte des données des routes par GPS;
- Traitement des données à l'aide du logiciel ARCGIS pour la conception des cartes numériques;
- Réunions mensuelles du Programme;
- Participation à la SMCL tenue à Kinshasa;
- Introduction comptabilité et Cash Call;
- Organisation de la première réunion du Comité de Pilotage ;
- Gestion administrative et financière du Projet.

4.2.2. Analyse de la planification des activités

La planification annuelle des activités du PREPICO 2 Volet Tanganyika a concerné seulement le second semestre de l'année de juillet à décembre 2009, car il s'est agi de l'installation d'un nouveau Programme routier dans la Province du Katanga. Les activités du volet ont, malgré les aléas du démarrage, connu un déroulement satisfaisant. Une partie du reliquat du matériel bureautique utilisé jadis dans la province du Bas-Congo du PREPICO 1, auquel on a ajouté les achats du matériel bureautique effectués à Kinshasa, ont été acheminés à Kalemie par fret aérien.

Les activités programmées se sont bien déroulées :

❖ *Activités programmées toute l'année :*

- le suivi administratif et financier des activités de 2009,
- introduction de la comptabilité et cash call,
- réunion mensuelle de suivi,
- identification des structures partenaires locales,
- récolte des données des routes par GPS et leur traitement à l'aide du logiciel ARCGIS pour la conception des cartes numériques
- sensibilisation des populations bénéficiaires.

❖ *Activités planifiées ponctuellement :*

- sensibilisation des populations bénéficiaires ;
- la planification financière des activités de 2009 ;
- Identification des pistes à réhabiliter ;
- formation des chefs d'équipe en méthode HIMO ;
- étude de baseline ;
- organisation de la réunion du comité de Pilotage

Certaines activités sont réalisées totalement, d'autres par contre ont connu une exécution partielle. Il s'agit essentiellement des évaluations des pistes et ouvrages d'art pour des raisons d'ordre logistique.

4.3. BILAN DES FINANCES

4.3.1. Aperçu des dépenses par rapport à la planification financière

	PREVISION	EXECUTION	%
Q1	-	-	-
Q2	-	-	-
Q3	104.500 €	107.630 €	103 %
Q4	89.323 €	70.982 €	79 %
TOTAL	<i>193.823 €</i>	<i>178.612 €</i>	92 %

4.3.2. Analyse de la planification financière

La planification financière de l'année 2009 du PREPICO 2 Volet Tanganyika a été étalée sur le second semestre avec deux programmations financières trimestrielles Q3 et Q4.

Le tableau ci-dessus compare les prévisions par rapport aux dépenses. Il relève de ce tableau ce qui suit :

- au troisième trimestre le taux d'exécution financière est de 103 % contre 79% pour le dernier trimestre de l'année. Ceci s'explique par l'exécution partielle des activités liées aux évaluations des pistes et ouvrages d'art pour des raisons évoquées ci-haut.

Dans l'ensemble, la situation financière est encourageante, car le taux d'exécution financière semestrielle s'élève à 92 %. Il en est de même du budget général du Volet qui ne prévoyait pas dépenser dans ses six premiers mois une grande masse d'argent, les travaux sur terrain n'ayant pas encore débutés. Au 31 décembre 2009, le total des déboursements du Volet représente 6,4 % de réalisation.

4.4. SUIVI DES INDICATEURS

4.4.1. Objectif spécifique

« Réhabiliter en HIMO un réseau de pistes dans certains pools de productions du District de Tanganyika (province du Katanga). Maintenir ce réseau grâce à la création d'un fonds d'entretien routier qui assure l'entretien à travers des structures locales.»

4.4.2. Résultats

Les résultats suivants ont été jugés nécessaires pour l'atteinte de l'objectif spécifique du volet Tanganyika.

Résultat 1 : « Les études préalables sont menées ».

Résultat 2 : « Les PME et ONG sont formées et opérationnelles dans la réhabilitation et l'entretien des routes par la méthode HIMO ».

Résultat 3 : « Un réseau de routes (de desserte agricole) est réhabilité. »

4.4.3. Evolution des indicateurs

Rapport disponibles :

Débuté sur le terrain le 19 octobre 2009, l'étude de base s'est terminée par un atelier de restitution auquel les partenaires locaux identifiés et les autorités politico-administratives ont participé. Cette étude dégage dans son rapport, remis le 27 novembre 2009 au Volet, les impacts attendus du Programme sur:

- l'amélioration des conditions de vie,
- la relance de la revitalisation des économies,
- l'amélioration des conditions de mobilité et d'accessibilité,
- le maillage du réseau et sur
- l'environnement.

Priorisation faite :

L'Etude Baseline a établi le plan cadre de développement qui s'articule en ordre de priorité autour des points suivants:

- Réhabilitation des routes de desserte agricole (point d'encrage);
- Création des marchés et centre de négoce;
- Adduction d'eau potable;
- Construction d'écoles, centre de santé; etc., ...

Cette étude a confirmée la pertinence de la réhabilitation de pistes retenues lors de l'Atelier d'identification.

Nombre de personnes associées à l'analyse :

Pour opérer un choix judicieux sur les axes routiers à réhabiliter, un atelier d'identification a été organisé sous l'initiative du Programme. Cet Atelier a regroupé les services de l'Etat concernés par le Projet, les membres de la Société Civile, des organisations non-gouvernementales (ONG) locales et internationales œuvrant dans le district.

Nombre de PME et ONG formées en méthode HIMO :

20 structures partenaires identifiées par le Programme, en prévision de la réhabilitation des axes routiers retenus dans le territoire de Kalemie et Nyunzu ont bénéficié d'une formation de chefs d'équipe en technique HIMO.

Nombre de sessions de formation :

Une session de formation de chefs d'équipe en HIMO a été organisée en prévision de la réhabilitation des axes routiers retenus dans le territoire de Kalemie et Nyunzu.

Augmentation du nombre de PME et ONGD spécialisées dans les travaux HIMO :

D'après les résultats de l'identification des structures partenaires locales, il n'existe pas de structures qui ont réalisé les travaux HIMO suivant les normes. La session de formation HIMO organisée par le Volet est la première pour les structures qui y ont pris part. Ainsi cet indicateur sera suivi, documenté et analysé au moment où le Volet va lancer les travaux.

Comme il est programmé de réaliser les activités de ce résultat (un réseau de 350 km de routes de desserte agricole est réhabilité) à partir du premier trimestre 2010, les indicateurs ne sont pas encore mesurés et analysés.

4.5. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

4.5.1. Efficience

Les moyens mis en œuvre sont en adéquation avec les attentes pour résultats retenus pour le Volet Tanganyika.

Pour le **Résultat 1**, le Programme dispose d'une étude Baseline qui établit la situation de référence du développement du district de Tanganyika et surtout ressort la priorisation des options concrètes d'interventions tenant compte de la faisabilité économique, de la durabilité et de l'impact environnemental. La pertinence de la réhabilitation des axes routiers retenus par l'atelier d'identification est confirmée par cette étude.

Pour le **résultat 2**, l'efficience est très satisfaisante, car le Programme vient de former, dans une zone où aucune des structures identifiées ne disposaient d'un chef d'équipe, déjà un premier lot de 25 chefs d'équipe en prévision du démarrage prochain des travaux de réhabilitation des axes routiers retenus. Ces chefs d'équipe sont d'ores et déjà disponibles et prêts à accompagner le Volet Tanganyika dès le premier trimestre 2010.

4.5.2. Efficacité

Résultat 1: la réalisation d'une étude baseline a permis de justifier la pertinence ou l'importance des axes pistes retenus sur le plan socio-économique. Elle établit la situation de référence qui permettra, par comparaison, de mesurer l'impact du Programme à mi-terme et à la fin de ce dernier.

Résultat 2: les chefs d'équipe formés par la DVDA vont aider à exécuter les travaux HIMO. Le tronçon didactique réalisé par les chefs d'équipe, lors de la formation prouve à suffisance qu'ils sont capables de réaliser les travaux prévus.

4.5.3. Durabilité

La durabilité du Projet sera assurée par:

- La méthode HIMO qui permet d'une part de renforcer les capacités locales des bénéficiaires et des structures locales partenaires pour la réhabilitation et la maintenance des pistes rurales et d'autre part, une appropriation des actions par la population bénéficiaire ;
- Le choix des ouvrages d'art (ponts et dalots) définitifs en béton armé qui nécessitent peu d'entretien ;
- Les CLER à installer sur les axes de PREPICO qui rejoindront le regroupement des CLER en Coordination opérationnelle au niveau de chaque territoire de l'aire d'intervention du Programme et feront partie de la fédération provinciale des CLER ;
- Le démarrage des activités du Fonds National d'Entretien Routier (FONER) après promulgation par le Premier Ministre du Décret N° 05/27 du 24 décembre 2008 portant statuts d'un établissement public dénommé "FONER" ;
- La signature de l'Arrêté provincial portant création des barrières de pluie au Katanga ;
- L'appui entendu de la CTB dans le cadre du PREPICO 3 ;
- La bonne collaboration entre le programme PREPICO et le Gouvernement provincial ;
- La désignation par la DVDA d'un Ingénieur Résident pour le District de Tanganyika.

4.6. MESURES ET RECOMMANDATIONS

4.6.1. Synthèse des critères de suivi

Pour le critère "Efficience", les moyens mis en œuvre par le projet sont en adéquation totale avec les attentes pour les résultats 1 et 2, tandis que pour le troisième résultat, il y a lieu d'attendre l'exécution physique des travaux prévus pour juger son efficience.

Pour ce qui est du critère "Efficacité", les résultats 1 & 2 sont réalisés, l'étude baseline réalisée et les chefs d'équipe formés suffisent quantitativement et qualitativement pour couvrir la zone concernée par PREPICO 2 – Volet Tanganyika. Quant au troisième résultat, ses activités retenues seront initiées dès le second trimestre 2010.

S'agissant du critère "Durabilité", l'approche HIMO permet une appropriation des actions par la population bénéficiaire, l'option de construire les ouvrages d'art définitifs en béton armé, la formation et l'installation des CLER permettront d'assurer la durabilité des actions du Programme. Par ailleurs, il convient de souligner que les démarches sont entreprises au niveau national pour rendre effectives les activités du FONER sur toute l'étendue de la République.

4.6.2. Recommandations

Les recommandations suivantes peuvent être retenues concernant les critères d'appréciation:

1. Aux autorités politico-administratives

- Sensibiliser la population riveraine pour son implication dans les travaux de réhabilitation et d'entretien des axes.
- Les autorités provinciales et nationales devront réfléchir d'ores et déjà sur les mécanismes de financement de l'entretien des pistes qui seront réhabilitées.

2. A la DVDA

- Pourvoir la DVDA provincial des moyens matériels et financiers pour l'appui et la formation des CLER et de son propre personnel.
- Déployer des ingénieurs routiers de la DVDA (l'autorité compétente) dans tous les territoires de l'aire d'intervention du Programme pour assurer un meilleur encadrement techniques des intervenants.

3. A la Coopération Technique Belge (CTB) – PREPICO/Volet Tanganyika

- Collaborer avec l'Office des Routes pour la réhabilitation prochaine des tronçons routiers nécessitant une intervention mécanisée.

4.6.3. Avis du CdP sur les recommandations

La première réunion du Comité de Pilotage tenue à Kalemie le 09 décembre 2009 a formulé les deux recommandations suivantes :

1. A la l'Unité de Gestion du Programme (UGP)

1. Faire correspondre le démarrage des travaux sur le terrain à la date de la deuxième réunion du Comité de Pilotage à la fin du mois de mars 2010.
2. Collaborer avec l'Office des Routes pour une bonne exécution des tronçons nécessitant une intervention mécanisée.

2. A la DVDA

1. Au Ministère de l'Agriculture et Développement Rural d'entreprendre les démarches visant la création des Comités Locaux de Réhabilitation et d'entretien des Routes.

VOLET SANKURU

5.1. SITUATION ACTUELLE EN BREF

Le planning d'exécution de ce volet a connu un petit retard lié à la mise en place au complet de toute l'équipe - staff technique et du staff administratif.

Toutefois, dès le 9 septembre 2009 s'est tenue la deuxième réunion du Comité de Pilotage (CdP) du volet.

Considéré comme le CdP de démarrage, ce CdP a permis de formaliser les activités du volet.

Avant le démarrage effectif des activités prévu pour le premier trimestre (Q1) 2010 a réalisé un certain nombre d'activités parmi lesquelles :

- Mise en place complète du staff technique et du staff administratif ;
- Ouverture du compte du volet
- Equipement du volet
 - Achat de matériel informatique
 - Achat de GPS
 - Achat de trois motos pour la supervision
 - Finalisation de la commande d'un véhicule (4 x 4) pick up Land cruiser TOYOTA.
- Descente sur le terrain
 - Mission de reconnaissance des axes
- Elaboration de la PF-Q3-2009

5.1.1. Réalisations de 2009 suivant chaque résultat

Afin d'atteindre l'objectif qui lui est assigné, plusieurs résultats sont attendus du volet Sankuru. Ils sont repris ci-dessous.

Il faut toutefois rappeler que durant cette phase de démarrage, l'équipe du projet a réglé les questions administratives et de logistique. Par conséquent, aucun commentaire ne peut être fait ni sur les résultats ni sur les activités liées à ces résultats.

Résultat 1 : Les études préalables sont menées

R.1.A.1. Etude base-line et d'impact

Résultat 2 : Les PME et ONG sont formées en méthode HIMO

R.2.A.1. Formation des PME et ONG

Résultat 3 : La route Lusambo - Lodja est réhabilitée

R.3.A.1. Réhabilitation des ouvrages d'art

R.3.A.2. Stabilisation en méthode mécanisée

R.3.A.3. Réhabilitation en méthode HIMO

Dans le cadre de ce résultat, une première évaluation du tronçon Lusambo à Lubefu a été réalisée. Il totalise 160 km de pistes.

5.2. BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

Comme cela a été dit précédemment, le planning d'exécution de ce volet a connu un petit retard car conditionné par la mise en place au complet de toute l'équipe - staff technique et du staff administratif.

5.4. SUIVI DES INDICATEURS

5.4.1. Objectif spécifique

« Réhabiliter en HIMO un réseau de pistes dans certains pools de productions du District du Sankuru (province du Kasai Oriental). Maintenir ce réseau grâce à la création d'un fonds d'entretien routier qui assure l'entretien à travers des structures locales. »

5.4.2. Résultats

Les résultats suivants ont été jugés nécessaires pour l'atteinte de l'objectif spécifique du volet Sankuru.

Résultat 1 : « Les études préalables sont menées ».

Résultat 2 : « Les PME et ONG sont formées et opérationnelles dans la réhabilitation et l'entretien des routes par la méthode HIMO ».

Résultat 3 : « Un réseau de routes (de desserte agricole) est réhabilité. »

5.4.3. Evolution des indicateurs

Le volet SANKURU se trouvant en phase de démarrage, aucune analyse de l'évolution des indicateurs ne peut être effectuée.

5.5. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

Le volet SANKURU n'a pas encore démarré ses activités opérationnelles, il est donc prématuré d'apprécier les critères de suivi : Efficience – Efficacité - Durabilité.

5.6. PLANNING 2010

5.6.1. Planning des activités

Budget Line	MOIS	oct-09	nov-09	déc-09	janv-10	févr-10	mars-10	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10	août-10	sept-10	oct-10	nov-10	déc-10
	PERIODE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
	TRIMESTRE	Q4-2009			Q1-2010			Q2-2010			Q3-2010			Q4-2010		
D	Améliorer le réseau de routes rurales dans le district de Sankuru															
D_01	S/Total R1 - Les études préalables sont menées															
D_01_01	Etude base-line et d'impact															
	base-line															
	impact socio économique															
D_02	S/Total R2 - Les PME et ONG ont été formés															
D_02_01	Formations des PME et ONG															
	formation des chefs d'équipe en HIMO - lusambo															
	formation en gestion - lubefu															
	formation des chefs d'équipe en HIMO - lodja															
D_03	S/Total R3 - La route Lusambo-Lubefu-Lodja (500km) est réhabilitée															
D_03_01	Réhabilitation des ouvrages d'art															
	construction des infrastructures (culées-piles)															
	fourniture superstructures (métalliques)															
	pose superstructures															
D_03_02	Réhabilitation en semi-mécanisé															
	phase 1 - points chauds lusambo - lubefu - 8km															
	phase 2 - points chauds lubefu - lodja - 2km															
D_03_03	Réhabilitation des routes en HIMO															
	phase 1 - lusambo -lubefu -165km															
	phase 2 - lubefu-lodja															
X_01_04	Réserve budgétaire Sankuru															
Z	MOYENS GENERAUX															

5.6.2. Planning financier

Budget Line	MOIS	Déjà dépensé CONSOLIDÉ au 30 juin 2009	TOTAL INITIAL	BUDGET REVISE 1	ECART 1	Ss/Total	Ss/Total	Ss/Total	Ss/Total	Ss/Total	Ss/Total	Ss/Total	Ss/Total	Ss/Total
	PERIODE					Q3-2009	Q4-2009	Q1-2010	Q2-2010	Q3-2010	Q4-2010	Q1-2011	Q2-2011	Q3-2011
	TRIMESTRE													
D	Améliorer le réseau de routes rurales dans le district de Sankuru	0,00	1.059.000	1.059.000	0	0	0	45.500	365.500	457.500	190.500	0	0	0
D_01	S/Total R1 - Les études préalables sont menées	0,00	45.000	45.000	0	0	0	13.500	1.500	9.000	21.000	0	0	0
D_01_01	Etude base-line et d'impact		45.000	45.000	0	0	0	13.500	1.500	9.000	21.000	0	0	0
D_02	S/Total R2 - Les PME et ONG ont été formés	0,00	60.000	60.000	0	0	0	32.000	8.000	20.000	0	0	0	0
D_02_01	Formations des PME et ONG	0,00	60.000	60.000	0	0	0	32.000	8.000	20.000	0	0	0	0
D_03	S/Total R3 - La route Lusambo-Lubefu-Lodja (500km) est réhabilitée	0,00	954.000	954.000	0	0	0	356.000	428.500	169.500	0	0	0	0
D_03_01	Réhabilitation des ouvrages d'art	0,00	200.000	200.000	0	0	0	92.000	108.000	0	0	0	0	0
D_03_02	Réhabilitation en semi-mécanisé	0,00	50.000	50.000	0	0	0	0	12.500	37.500	0	0	0	0
D_03_03	Réhabilitation des routes en HIMO	0,00	704.000	704.000	0	0	0	264.000	308.000	132.000	0	0	0	0
X	RESERVE BUDGETAIRE	0,00	28.800	28.800	0	0	0	28.800	0	0	0	0	0	0
X_01	S/Total X - Réserve budgétaire en régie	0,00	28.800	28.800	0	0	0	28.800	0	0	0	0	0	0
X_01_04	Réserve budgétaire Sankuru	0,00	28.800	28.800	0	0	0	28.800	0	0	0	0	0	0
Z	MOYENS GENERAUX	0,00	650.200	650.200	0	0	130.525	85.525	84.525	86.525	84.525	84.525	47.025	47.025
Z_02	S/Total Z3 - Moyens généraux Kasai Oriental	0,00	650.200	650.200	0	0	130.525	85.525	84.525	86.525	84.525	84.525	47.025	47.025
Z_02_01	Coordinateur régional	0,00	225.000	225.000	0	0	37.500	37.500	37.500	37.500	37.500	37.500	0	0
Z_02_02	Equipe technique (inclus directeur de projet)	0,00	144.000	144.000	0	0	18.000	18.000	18.000	18.000	18.000	18.000	18.000	18.000
Z_02_03	Equipe nationale administrative et logistique	0,00	48.000	48.000	0	0	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000
Z_02_04	Achat matériel roulant	0,00	41.500	41.500	0	0	41.500	0	0	0	0	0	0	0
Z_02_05	Achat équipement (IT, bureau, etc.)	0,00	7.500	7.500	0	0	4.500	1.000	0	2.000	0	0	0	0
Z_02_06	Frais de fonctionnement des véhicules	0,00	81.000	81.000	0	0	10.125	10.125	10.125	10.125	10.125	10.125	10.125	10.125
Z_02_07	Frais de fonctionnement du bureau	0,00	103.200	103.200	0	0	12.900	12.900	12.900	12.900	12.900	12.900	12.900	12.900
	GRAND TOTAUX :	0,00	1.738.000	1.738.000	0	0	130.525	131.025	478.825	544.025	275.025	84.525	47.025	47.025
						0	93.025	93.525	441.325	506.525	237.525	47.025	47.025	47.025
						0	130.525	261.550	740.375	1.284.400	1.559.425	1.643.950	1.690.975	1.738.000
						0,00%	7,51%	15,05%	42,60%	73,90%	89,73%	94,59%	97,29%	100,00%

5.7. MESURES ET RECOMMANDATIONS

Compte tenu du retard dans pris par le volet dans l'exécution des activités, une seule recommandation peut être faite à toutes les parties prenantes :

- ❖ Tout mettre en œuvre afin d'accélérer les activités et d'éviter tout retard dans le futur.

VOLET TSHOPO

7.1. SITUATION ACTUELLE EN BREF

Le volet Tshopo du Programme de Réhabilitation et d'Entretien des Pistes au Congo « PREPICO 2 » a tenu la réunion constitutive de son Comité de Pilotage (CdP) le 28 août 2009.

Les personnalités provinciales suivantes ont pris part à cette réunion :

- le Directeur du cabinet du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
- le Coordonateur Provincial de la DVDA
- le Directeur Provinciale de l'OVD et,
- les membres de l'UGV

7.1.1. Installation du volet

Immédiatement après la constitution du Comité de Pilotage, l'UGV a commencé son installation. Dans ce cadre un certain nombre d'activités ont été réalisées dont les plus importantes sont :

- Installation du volet dans ses bureaux sis dans l'Ambassade de Belgique à Kisangani ;
- Recrutement du personnel

L'équipe de l'UGV a procédé au recrutement du personnel à savoir : cadres, staff administratif et financier

- Equipement des bureaux

Le matériel informatique a été commandé ;

Les motos et le véhicule (4x4) ont été commandés

- Contacts avec les agences internationales

Afin de prendre la mesure réelle de la situation du secteur routier dans le District de la Tshopo, l'UGV a entrepris des contacts avec les agences internationales, basées à Kisangani qui interviennent dans le domaine dans ce secteur (ex. UNOPS). Lors de cette rencontre, chaque agence a présenté le mode d'intervention avec lequel elle aborde les problèmes rencontrés dans le domaine de la route.

7.1.2. Réalisations de 2009 suivant chaque résultat

Les résultats attendus du volet TSHOPO consignés dans le DTF PREPICO 2, sont repris ci-dessous. Toutefois, il est à noter qu'au regard de ce qui précède, au 31 décembre 2009, le volet TSHOPO se trouvait en phase d'installation. Aucune activité opérationnelle prévue n'a pu être réalisée durant cette phase.

Résultat 1 : Les études préalables sont menées

R.1.A.1. Etude base-line et d'impact

L'avis d'appel d'offre (AO) ainsi que les termes de références de cette étude ont été élaborés par l'UGV.

Résultat 2 : Les PME et ONG sont formées en méthode HIMO

R.2.A.1. Formation des PME et ONG

R.2.A.2. Entretien des voies navigables

Résultat 3 : La route Isangi – Yahuma (162 km) est réhabilitée

R.3.A.1. Réhabilitation des ouvrages d'art

R.3.A.2. Stabilisation en méthode mécanisée de 28 km de points chauds

R.3.A.3. Réhabilitation en méthode HIMO de 140 km de route

7.2. SUIVI DES INDICATEURS

7.2.1. Objectif spécifique

« Réhabiliter en HIMO un réseau de pistes dans certains pools de productions du District de la Tshopo (province Oriental). Maintenir ce réseau grâce à la création d'un fonds d'entretien routier qui assure l'entretien à travers des structures locales. »

7.2.2. Résultats

Les résultats suivants ont été jugés nécessaires pour l'atteinte de l'objectif spécifique du volet Tshopo.

Résultat 1 : « Les études préalables sont menées ».

Résultat 2 : « Les PME et ONG sont formées et opérationnelles dans la réhabilitation et l'entretien des routes par la méthode HIMO ».

Résultat 3 : « Un réseau de routes (de desserte agricole) est réhabilité. »

7.2.3. Evolution des indicateurs

Le volet TSHOPO se trouvant en phase de démarrage, aucune analyse de l'évolution des indicateurs ne peut être effectuée.

7.3. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

Le volet TSHOPO n'a pas encore démarré ses activités opérationnelles, il est donc prématuré d'apprécier les critères de suivi : Efficience – Efficacité - Durabilité.

7.4. MESURES ET RECOMMANDATIONS

Compte tenu du retard dans pris par le volet dans l'exécution des activités, une seule recommandation peut être faite à toutes les parties prenantes :

- ❖ Tout mettre en œuvre afin d'accélérer les activités et d'éviter tout retard dans le futur.

BILAN DES FINANCES

Comme cela a été dit tout au long de ce rapport, la phase 2 du PREPICO a démarré effectivement à la fin du 3^{ème} trimestre (Q.3) l'année 2009.

Le tableau ci-dessous présente la situation financière pour les deux derniers trimestres.

	Q2			Q3			Q4		
	Prév.	Exécution	Tx d'ex.	Prév.	Exécution	Tx d'ex.	Prév.	Exécution	Tx d'ex.
Volet Entretien				29913	26689,46	89,22%	67497,16	30283,02	44,87%
Volet Maniema									
Volet Tanganyika				131000	73190,41	55,87%	89400	114817,05	128,43%
Volet Sankuru				0	30,25		130520	48717,46	37,33%
Volet Tshopo				0	3440,46		84430	26701,03	31,63%
Frais de personnel	27400	27398,72	100,00%						
Globaux									
TOTAL PAR Q	27400	27398,72	100,00%	160913	103350,58	64,23%	371847,16	220518,56	59,30%

Comparées au budget global, les dépenses effectuées au 31 décembre 2009 ne représentent que 3% de l'enveloppe allouée au projet.

Exécuté 2009	Budget global	Tx d'exécution
351267,86	11000000	3%

CONCLUSION

Activités et Finances

Le deuxième volet du PREPICO (PREPICO 2) est pertinent et aura un impact réel une fois finalisé, car il est va de conforter le Gouvernement de la RDC dans sa politique qu'il a engagée dans le secteur des infrastructures de base.

D'une manière générale, au 31 décembre 2009, l'ensemble des volets du PREPICO 2 sont en phase de démarrage. Les activités planifiées au cours de l'année ont constitué un préalable au lancement effectif des travaux sur le terrain.

L'année 2010 va plus aider à concrétiser l'exécution physique du Programme avec la réhabilitation des axes routiers et ouvrages d'art retenus. Il en sera de même du renforcement de l'encadrement et de la sensibilisation des populations bénéficiaires pour leur participation massive aux travaux de réhabilitation d'abord et à ceux d'entretien par la suite.

S'agissant des finances, les dépenses financières trimestrielles ont été bien réalisées par rapport aux prévisions et le taux de décaissement annuel est relativement bon pour une phase de démarrage.

Critères de suivi

Par la nature des activités planifiées, le Programme annonce être en adéquation efficace et efficiente avec la problématique du développement dans l'ensemble des aires d'intervention. Sa pertinence est très importante tant au niveau de l'objectif global visant l'amélioration des conditions de vie des habitants par la stimulation de l'économie agricole qu'à celui de l'objectif spécifique centré sur la réalisation effective du désenclavement des zones sélectionnées.